

10 préconisations pour structurer la vie associative Guyanaise

- 1 Hébergement:** optimisation des espaces public par le biais de Baux Précaires – s'appuyer sur la force bénévole des associations pour rénover et optimiser des bâtiments publics ;
- 2 Emploi:** Valoriser les carrières ESS auprès des élèves Guyanais / Valoriser les parcours scolaires ESS en hexagone ;
- 3 Emploi:** Proposer une offre de formation diplômante pour les cadres ;
- 4 Emploi:** Favoriser les conventions pluriannuelles pour favoriser le développement et l'épanouissement des action ;
- 5 Emploi:** Mettre en place un fond d'avance de trésorerie pour accéder aux fonds européens et donc créer des emplois pérennes ;
- 6 Aide à la vie associative:** Faire connaître les têtes de réseau auprès des mairies par le biais d'un annuaire de l'aide ;
- 7 Aide à la vie associative:** Accompagner les associations sur leur Mesure d'impact social et environnemental <https://www.valoress-udes.fr> ;
- 8 Bénévolat:** Valoriser l'engagement des bénévoles à travers différents supports: cérémonie, reportage vidéo / travailler sur la valorisation des heures bénévoles, de manière chiffrée ;
- 9 Réseau:** Mettre en place un Pôle d'Innovation Sociale de manière à observer et recenser les nouvelles pratiques ;
- 10 Réseau:** Encourager les logiques de regroupement et de mutualisation pour encourager «le faire ensemble» à travers des dispositifs d'aides (engagement des jeunes, hébergements, fonctions supports ...).